

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 février 2026

---

EMPÊCHER LA CONSTITUTION DE MONOPOLES ÉCONOMIQUES DANS LES  
SECTEURS DES MÉDIAS - (N° 2429)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 51

**AMENDEMENT**

présenté par  
Mme Taillé-Polian

-----

**ARTICLE PREMIER**

I. – À l’alinéa 25, substituer au mot :

« consacre »,

les mots :

« et dont ».

II. – Au même alinéa 25, substituer aux mots :

« son activité »,

les mots :

« l’activité est consacrée ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.